



Concertation de la chaîne agro-alimentaire.

25 janvier 2011

Le 20 janvier 2011, un accord a été obtenu avec les abattoirs belges sur une recommandation qui tient compte de la situation du secteur des abattoirs et aussi de celle des éleveurs de porcs. L'objectif de cette recommandation est de limiter une seule fois et temporairement la baisse des prix, par rapport aux prix de la semaine 2, à maximum 7,5 euro cent en moyenne par kg de porc vivant pour ces abattoirs dont la vente a lieu principalement en Allemagne et les marchés qui dépendent de l'Allemagne, et ceci jusqu'à la fin de cette semaine.

Les partenaires prennent avec satisfaction connaissance des décisions du Conseil de l'Agriculture européen du 24 janvier 2011. A l'instigation des organisations agricoles européennes, et avec le soutien de tous les ministres de l'Agriculture réunis au sein du Conseil de l'Agriculture, la Commission a décidé hier d'accorder un soutien au stockage privé de la viande de porc. En outre, l'activation du 'High Level Group on pig meat' a été accélérée. Au sein de ce groupe, des experts de tous les états membres formuleront des avis qui devront contribuer à un élevage de porcs performant à long terme.

Aujourd'hui, les partenaires de la concertation de la chaîne agro-alimentaire ont évalué les engagements pris précédemment. Les résultats sont les suivants:

- Jusqu'à la fin de cette semaine, les entreprises belges de la distribution ne laisseront pas la crise actuelle en Allemagne influencer leur politique d'achat pour le marché belge.
- Sur base de l'engagement susmentionné, les partenaires lancent un appel aux entreprises belges de transformation de la viande pour qu'elles fassent en sorte que, jusqu'à la fin de cette semaine, la crise actuelle en Allemagne n'influence pas leur politique d'achat pour le marché belge.
- De cette façon, les partenaires de la concertation de la chaîne s'engagent, jusqu'à la fin de cette semaine, à limiter à un minimum l'impact de la forte chute des prix en Allemagne pour notre pays.
- Afin de concrétiser l'accord et donc de trouver, à court terme, une solution pour la répercussion des coûts (des matières premières) fortement augmentés à travers de la chaîne, sans perturber le fonctionnement du marché, une proposition d'un "supplément de crise" temporaire a été discutée. Les partenaires s'engagent à formuler une position sur le principe et les modalités pour le vendredi 28 janvier 2011.



La concertation de la chaîne se déroulera à nouveau le 28 janvier 2011 afin d'évaluer la situation et de préparer des accords de suivi.

Veillez contacter les personnes suivantes pour de plus amples informations:

Apfaca, Yvan Dejaegher (0477 31 88 75)

ABS, Luc Van Dommelen (0497 67 48 79)

Boerenbond, Bert Bohnen (0475 31 84 47)

FWA, Anne Pétré (0484 49 90 77)

Fevia, Chris Moris (0475 80 58 39)

Febev, Thierry Smagghe (0473 95 07 95)

Fenavian, Frans Leroux (0475 26 50 95)

Comeos, Peter Vandenberghe (0495 59 93 99)

